



## Gilly: vendanges à l'ancienne

Fidèle à la fête instaurée en 1993, le groupement de promotion des vignerons de Gilly se plongera dans son passé avec les «vendanges à l'ancienne», agendées les 22 et 23 septembre prochains. La manifestation se déroulera dès 10h sur la place du Village et à la grande salle. Un apéritif sera servi à la population dès 12h. Deux pressées sont prévues à 11h et à 15h. Un marché artisanal et des animations pour les enfants compléteront la palette d'activités. Archives La Côte

Féchy: le raisin dans toute sa splendeur

Samedi 22 septembre dès 10h, le village fera sa fête au raisin. Un cep de vigne en provenance de Roumanie sera notamment planté à cette occasion dans la «Vigne du Monde».

Samedi après-midi, les Gimelans ont inauguré leur chalet du Mont-Bailly, désormais propriété de la commune.

# Gimel Le chalet du Mont-Bailly en fête

L'activité n'a pas changé au chalet du Mont-Bailly, à Gimel. Pourtant, depuis le 5 février, la commune gimelane est propriétaire de l'alpage. Samedi, la Municipalité a profité de la journée du patrimoine pour ouvrir au public le bâtiment et inaugurer son acquisition. Les habitants, présents en grand nombre, ont participé à la plantation d'un sapin et à l'enfouissement de documents relatifs à l'acte de vente. Puis, un lâcher de ballons a précédé une dégustation de fromages. Le drapeau de Gimel ainsi que celui de Lausanne ont été hissés.

### Une longue démarche

Après quatre ans de procédure, nous avons signé l'acte de vente avec la commune de Lausanne, a relaté le syndic Norbert Reymond, dans son discours. L'achat du chalet, accepté à l'unanimité par le Conseil

communal gimelan en novembre 2006, a coûté 420 000 francs. Norbert Reymond explique que lorsque la Municipalité lausannoise a décidé de vendre, en 2003, c'était à la commune de Gimel ou rien. Une des conditions de vente stipulait que le locataire reste le même.

La famille Croisier continue donc d'exploiter le chalet, et ce depuis 1972. Durant l'été, André Croisier s'occupe de 50 à 60 bêtes, au domaine du Mont-Bailly. *Maintenant, nous avons un propriétaire de proximité, ce qui facilite la communication*, constate-t-il. Aucune autre conséquence ne sera engendrée et le loyer reste le même. L'alpage se situe à 1062 mètres d'altitude et s'étend sur 35 hectares. Depuis maintenant trente-cinq ans, Mary, André Croisier et leurs quatre enfants entretiennent le domaine et le font vivre.

CLAK



La Municipalité et les habitants de Gimel ont planté un sapin symbolique et enfoui des documents relatifs à l'acte de vente, sur le domaine du Mont-Bailly. En arrière-fond, l'ex Conseiller d'Etat Charles-Louis Rochat est venu participer à la fête. André-Noëlle Pot



Petits et grands ont pris un grand bol d'air pur sur l'alpage. De quoi donner envie d'offrir à maman de jolies fleurs... André-Noëlle Pot

## Perroy Le Venoge a fait ponton ouvert

Sur les 120 invitations envoyées, une centaine de personnes ont répondu présent, samedi au port de Perroy. Les organisateurs ont offert une sortie sur le lac, jusqu'à la Venoge, un endroit symbolique, explique Serge Oetiker, président de l'Association «Sauvons le Venoge. Cette journée «ponton ouvert» avait surtout pour but de montrer

l'avancée des travaux à toute personne ayant soutenu financièrement la rénovation du bateau. Le bilan est positif, nous sommes satisfaits, précise-t-il. Une touche d'émotivité s'est invitée à la fête, lors de l'interprétation de la chanson intitulée «le Venoge». Sans doute le moment le plus beau de la journée, souligne Serge Oetiker.

AURÉLIE KLÄY



Le capitaine Jean-Pierre Doninelli, peut être fier de son bateau, inauguré samedi. Nathalie Racheter

Un important dispositif destiné à sécuriser le cours d'eau a été inauguré vendredi

## Rolle Le Langollioux mis au pas

À l'état normal, il n'a l'air de rien, le Langollioux. Juste d'un petit ruisseau qui prend sa source sur le territoire de la commune de Gilly, sert de limite ensuite entre Gilly et Tartegnin, avant de terminer sa course à Rolle. Mais quand il se fâche, cela peut faire mal. Ainsi lors de la crue du 8 juin 1996, qui avait révélé de graves dysfonctionnements de son cours, idem de ceux, voisins, du Famolens et du Flon de Tartegnin. Une bonne partie de la ville de Rolle avait été inondée. Il y avait eu des pollutions et des dégâts considérables, rappelle Serge Gambarasi, ingénieur de la ville. Un pas important a dès lors été franchi avec l'inauguration, vendredi d'une série d'aménagements visant la sécurisation du Langollioux. Un événement d'autant plus attendu que, dans son parcours rolois, le ruisseau turbulent côtoie des habitations et surtout la future zone industrielle de La Pièce et son potentiel de 2000 emplois, sans oublier l'autoroute et les lignes CFF. D'une durée d'un an, les travaux effectués ont porté sur la création d'un bassin de rétention de 11 000 m<sup>3</sup> et d'une zone inondable, incluant la route et les champs cultivés proches, et le volume total de 24 000 m<sup>3</sup> devant permettre de faire face aux flux d'eaux générés par une crue centennale, explique Stéphane Bovier, du bureau d'ingénieurs conseils Schenck SA à Nyon, spécialisé dans les aménagements hydrauliques, voire, selon l'état de nos con-



Philippe Hohl et Stéphane Bovier ont travaillé un an sur ce projet de sécurisation. Martial Fragnière

naissances, à une crue de niveau maximale (carrément le déluge!). A noter, qu'aux termes de la convention conclue entre le Service cantonal des eaux, sols et assainissements (SESA) et les agriculteurs propriétaires des terrains concernés, ceux-ci seront indemnisés en cas de besoin. Concrètement, le dispositif assurera le stockage de volumes d'eau exceptionnels, en attendant de les restituer lors de la décrue. A ce titre, un ouvrage de contrôle, à la sortie, limitera le débit à 3 m<sup>3</sup>/seconde. De quoi diminuer de plus de moitié les quantités en aval. L'occasion a été saisie, enfin, de pro-

céder à une revitalisation du tronçon de 300 mètres entre cours du Langollioux sur un autoroute et voies CFF.

MARTINE ROCHAT

## Les communes ont joué la carte de la solidarité

Un million et demi: c'est le coût total des travaux, dont 900 000 fr. (60%) à la charge du canton et 30% financés par la Confédération. Les communes situées sur le cours du ruisseau ont mis la main à la poche, par solidarité avec Rolle, première victime potentielle d'un Langollioux déchaîné. Si nous ne sommes pas touchés par les inondations, proprement dites, déclare le syndic de Tartegnin, Laurent Munier, nous le sommes par l'impact sur notre budget. 250 000 fr. pour un village de 200 habitants, c'est beaucoup. Gilly a versé 200 000 francs.